

# Charte 2022-2037

Auteur: Romain Blanc <r.blanc@parc-alpilles.fr>

Suivez l'actualité de la procédure de révision de la Charte du Parc naturel régional des Alpilles

## Parc naturel régional des Alpilles : Objectif 2037 !

[ICONO PORTRAIT ALPILLES](#)

### **Le Parc des Alpilles : un engagement fort au service du territoire et de ses habitants**

Le Parc naturel régional des Alpilles est né d'une volonté partagée de préserver durablement ce massif et les communes qui l'entourent. En effet, d'une grande richesse paysagère, architecturale et environnementale, les Alpilles subissent depuis longtemps de nombreuses pressions. Ce magnifique territoire, ponctué de villages provençaux pittoresques, est l'objet de toutes les convoitises pour le meilleur mais aussi pour le pire.

Le Parc naturel régional des Alpilles est un territoire rural habité dont la beauté des paysages est le fruit de plus de 4000 ans de présence humaine et d'activité agricole. L'Homme et ses activités constituent le moteur des communes qui ont pour préoccupation le développement de leur économie et le bien vivre de leurs habitants. Conscients de la richesse et de la fragilité des Alpilles, les acteurs du territoire, élus, associations, habitants etc. ont décidé de travailler ensemble pour envisager de façon globale et concertée l'avenir du massif. Cet effort de projection a permis de réfléchir à un projet de territoire à long terme inscrivant les Alpilles dans un développement durable, c'est-à-dire en répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Ce projet de territoire est précisé dans la Charte du Parc.

### **2007 - 2021 : avancer ensemble**

Depuis la création du Parc naturel régional des Alpilles de nombreux projets ont été mis en œuvre en lien avec les orientations de la Charte. Les niveaux d'intervention du Parc sont variés. Le Parc mène des projets en son nom propre mais il est également force de propositions. Ainsi depuis 2007, le Parc des Alpilles a permis la réalisation de nombreuses actions en se positionnant comme élément de liaison et en favorisant l'échange entre une très grande diversité d'acteurs. Sans compétence réglementaire, ni pouvoir de police, le Parc des Alpilles favorise le dialogue et l'échange pour faire converger les attentes pour un développement du territoire et de son économie dans le respect de l'environnement.

## 2022 - 2037 : nouvelle ère, nouveau projet

Le monde change, les enjeux évoluent. Tous les 15 ans, le Parc doit faire le bilan de son action, la faire évoluer en fonction du contexte et réfléchir à un nouveau projet de territoire. Changements climatiques, nouvelles pratiques agricoles, développement du tourisme, évolutions démographique et sociétale sont autant d'éléments à prendre en compte dans la rédaction d'un nouveau projet.

La révision de la Charte est un moment important dans la vie d'un Parc. C'est l'occasion de réfléchir à l'évolution du territoire avec ses habitants, ses acteurs, au-delà du travail habituellement conduit avec eux pour la mise en œuvre des actions. L'occasion aussi de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur, de voir ce qui a été fait, d'en tirer les leçons pour une nouvelle construction.

Issue d'une large concertation entre élus, partenaires et habitants, ce travail constitue une formidable opportunité de se poser la question : Que voulons-nous pour nos Alpilles ?

### **Première étape : l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte et le diagnostic de l'évolution du territoire**

Il n'y a pas de nouveau projet sans évaluation du travail déjà mené. Labellisé en 2007, le Parc naturel régional des Alpilles, a mené depuis, de nombreuses actions avec les 16 communes adhérentes et l'ensemble de ses partenaires afin de répondre aux objectifs de sa première Charte. Ces actions sont de nature très variée et menées de façon concertée dans la recherche constante du meilleur compromis entre les besoins de l'Homme et de la nature.

Le Parc a ainsi réalisé une **évaluation de la mise en œuvre de sa Charte actuelle** ainsi qu'un **diagnostic complet de l'évolution du territoire** dans le domaine de l'urbanisme, de la biodiversité, du tourisme, de l'agriculture ou encore de la transition énergétique. Cette photographie des Alpilles, mise en perspective de celle réalisée au début des années 2000, permet de constater des bienfaits de notre démarche collective et des points de vigilance à prendre en compte dans le futur. Ces résultats seront présentés aux élus des Conseils municipaux à partir de janvier 2019. Ils feront également l'objet de documents de synthèse à l'attention du grand public, disponibles dans les mairies, à la maison du Parc et en ligne.

Le diagnostic de l'évolution du territoire, à télécharger ici :

[DiagVF\\_07122018](#)

Le diagnostic de l'évolution du territoire, [à consulter ici](#)

L'évaluation de la mise en œuvre de la Charte du PNRA, [à télécharger ici](#) :

[Evaluation de la mise en oeuvre de la Charte du PNRA](#)

L'évaluation de la mise en œuvre de la Charte du PNRA, [à consulter ici](#)

### **Le Parc naturel régional des Alpilles : l'affaire de tous !**

Dans les prochains mois, de nombreux temps de rencontre et de discussion seront organisés sur l'ensemble du territoire pour permettre à chacun de se prononcer et de participer à la construction d'un nouveau projet pour le territoire des Alpilles. Ensuite, une enquête publique vous permettra de vous exprimer sur le projet de Charte.

Vous êtes intéressés par le Parc des Alpilles et souhaitez nous rencontrer ? Située à Saint-Rémy-de-Provence, l'équipe technique vous accueille toute l'année à la Maison du Parc.

Le saviez-vous ? Dans chaque commune du territoire, deux élus ont été désignés pour siéger au Comité Syndical du Parc des Alpilles. Vous souhaitez en apprendre davantage sur les missions et les actions du Parc ? N'hésitez pas à aller à leur rencontre.

Rendez-vous également sur la page [Facebook du Parc naturel régional des Alpilles](#) toute l'actualité de la révision de la Charte

### **LE CALENDRIER :**

## REVISION DE LA CHARTE- LAGENDA

